

A background image featuring a woman's profile on the left, wearing a white blindfold. In the center, a hand holds a pair of golden scales of justice. The entire scene is set against a warm, orange-toned background.

# CERTIFICAT D'ÉTUDES APPROFONDIES EN MAGISTRATURE

(CAS en magistrature)

*Certificate of advanced studies (CAS)  
«magistrature»*

**Janvier 2013 - décembre 2014**



Schweizerische Richterakademie  
Académie suisse de la magistrature

Secrétariat romand  
Université de Neuchâtel - Faculté de droit

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## Le Certificat d'études approfondies en magistrature (CAS en magistrature)

Ce certificat, mis en place par l'*Académie suisse de la magistrature*, est un titre académique postgrade conforme au système de Bologne et équivalent à 12 crédits ECTS. Il est délivré par l'ensemble des Facultés de droit des Universités suisses et par la *Fondation pour la formation continue des juges suisses*.

Il vise à combler une lacune dans l'offre académique suisse actuelle, en proposant une formation et un perfectionnement dans les domaines d'expertise des magistrats, par une approche interdisciplinaire orientée sur la pratique et prenant en compte des domaines tels que la gestion d'entreprise, la psychologie ou les sciences de la communication.

## L'Académie suisse de la magistrature

Cette association a été fondée en 2007 par l'ensemble des Facultés de droit des Universités suisses, la *Fondation pour la formation continue des juges suisses* et l'Association suisse des magistrats de l'ordre judiciaire. Elle est présidée par le *Professeur Pascal Mahon*.

Sa direction est constituée par une représentation paritaire des Facultés de droit et de la magistrature. Le *Juge cantonal Adrian Urwyler* en est le président, et la *Professeure Alexandra Rumo-Jungo* en est la vice-présidente. Appuyée par le secrétariat général, elle assure la direction scientifique et administrative du programme.

Son secrétariat général et la gestion du **programme en allemand** sont sous la direction du *Professeur Daniel Girsberger* de la Faculté de droit de l'Université de Lucerne. La gestion du **programme en français** est confiée à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, sous la responsabilité du *Professeur François Bohnet*.

## PUBLIC CIBLE

Le certificat est destiné aux magistrats et magistrats, aux greffières et greffiers ainsi qu'aux personnes intéressées par une carrière judiciaire.

## OBJECTIFS

Le CAS en magistrature vise à :

- assurer l'acquisition et le développement des connaissances, tant scientifiques que pratiques, nécessaires aux activités judiciaires;
- renforcer les compétences des acteurs du monde judiciaire;
- augmenter les chances d'accès à la fonction de juge et de greffière et greffier grâce à une formation adéquate et pointue;
- proposer des approfondissements dans des domaines qui ne sont à ce jour pas enseignés à l'Université, ou seulement de manière insuffisante;
- compléter la formation continue proposée par la *Fondation pour la formation continue des juges suisses*.



## CONTENU DE LA FORMATION

Le CAS *en magistrature* traite des diverses facettes de la profession de juge et comprend les **6 modules suivants** :

La formation comprend 2 examens (chacun après 3 modules) et la rédaction d'un travail de fin d'études.

Chaque module est géré conjointement par un magistrat et un professeur membres de la direction de l'*Académie suisse de la magistrature*.

### **Module 1** : du 31 janvier au 2 février 2013

*Organisation judiciaire* (positionnement de la justice, organisation, administration, technique et organisation du travail).

### **Module 2** : du 25 au 27 avril 2013

*Communication* (principes généraux de la communication, aspects psychologiques de l'activité judiciaire, langue de la procédure, rédaction des jugements).

### **Module 3** : du 29 au 31 août 2013

*Administration des preuves* (procédures d'audition, méthodes de verbalisation, appréciation des expertises et des preuves).

### **Module 4** : du 28 au 30 novembre 2013

*Règlement des conflits* (conduite de la procédure, activité judiciaire et conciliatrice des magistrats et magistrats, règlement amiable des conflits).

### **Module 5** : du 13 au 15 mars 2014

*Publicité et justice* (justice et médias, communication avec le public, protection des données).

### **Module 6** : du 22 au 24 mai 2014

*Questions financières* (principes en matière de facturation, questions liées à la comptabilité, questions fiscales et financières dans le domaine judiciaire, assistance judiciaire et exécution forcée).

## PRÉREQUIS

Un cursus complet en droit (licence ou master) est exigé, ainsi qu'une expérience professionnelle d'un an au minimum, pas nécessairement dans le domaine judiciaire (les stages étant pris en compte dans la mesure où ils ont duré plus d'un an). L'examen des candidatures revient à la direction de l'*Académie suisse de la magistrature*.

## DATES ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le CAS en magistrature, qui est proposé tous les deux ans, débute en **janvier 2013** et se termine en **décembre 2014**.

Cette formation s'étend sur 24 mois et peut être suivie parallèlement à une activité professionnelle.

Elle comprend **6 modules de chacun 3 jours** (20 périodes de cours intensifs du jeudi au samedi), qui ont lieu chaque trimestre.

## LIEU DES COURS

- 4 modules du cursus en allemand se tiendront à Lucerne ;
- 4 modules du cursus en français se tiendront à Neuchâtel ;
- 2 modules auront lieu simultanément à Bienne. Les cours y seront donnés dans chacune des langues mais les participants des deux cursus pourront partager leur expérience et certaines activités pourraient être menées en commun.

## CORPS ENSEIGNANT

Il est composé de professeures et professeurs d'universités et de hautes écoles ainsi que de praticiennes et praticiens renommés.

## LANGUES D'ENSEIGNEMENT

Il y a deux cursus : l'un en français, l'autre en allemand.

## COÛT

La finance d'inscription s'élève à **CHF 12'000.-** (ou CHF 11'500.- si inscription jusqu'au 31 mai 2012).

La finance d'inscription doit être payée dans les 30 jours dès la décision d'admission.

## INSCRIPTION ET NOMBRE DE PARTICIPANTS

Délai d'inscription :  
au plus tard le **31 août 2012**.

La priorité sera donnée aux premières candidatures reçues, il est donc recommandé de s'inscrire le plus tôt possible avant l'échéance du délai d'inscription.

Afin d'assurer un enseignement optimal, le nombre maximum de participants a été fixé à **32 par cursus**.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

*Sur le programme en français :*

Académie suisse de la magistrature  
Faculté de droit  
Université de Neuchâtel  
Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26  
2000 Neuchâtel  
Tél. + 41 (0)32 718 11 93/(0)32 718 12 19  
Fax + 41 (0)32 718 12 61  
E-mail : [academie.magistrature@unine.ch](mailto:academie.magistrature@unine.ch)  
[www.unine.ch/magistrature](http://www.unine.ch/magistrature)

*Sur le programme en allemand :*

Schweizerische Richterakademie  
Geschäftsstelle  
Universität Luzern  
Hofstrasse 9  
6000 Luzern 7  
Tél. +41 (0)41 228 77 18  
Fax +41 (0)41 228 79 40  
E-mail : [Richterakademie@unilu.ch](mailto:Richterakademie@unilu.ch)  
[www.richterakademie.ch](http://www.richterakademie.ch)



**M. Adrian Urwyler**  
**Juge cantonal**  
*Président de la direction  
de l'Académie*



**Prof. Daniel Girsberger**  
*Secrétaire général  
et responsable du  
programme en allemand*



**Prof. François Bohnet**  
*Responsable du  
programme en français*





Prière de renvoyer le bulletin (par courrier ou par e-mail) au plus tard **jusqu'au 31 août 2012** à l'adresse suivante :

Académie suisse de la magistrature  
Faculté de droit  
Université de Neuchâtel  
Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26  
2000 Neuchâtel  
E-mail : [academie.magistrature@unine.ch](mailto:academie.magistrature@unine.ch)

**Documents à joindre à l'envoi :**

- CV
- attestations des expériences professionnelles
- titres universitaires

## Bulletin d'inscription au *CAS en magistrature* 2013-2014

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal et localité : \_\_\_\_\_

Téléphone professionnel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Lieu et date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

